



# Il était une Foy

octobre 2010 > N°10

Le journal de Sainte Foy de Peyrolières



## Edito

Bonjour à tous,

Lors de la distribution du bulletin municipal assurée par les élus, nous avons de votre part un très bon retour sur ce journal. Nous sommes fiers de pouvoir tenir la cadence trimestrielle pour vous informer. Ceci démontre à la fois le dynamisme du tissu associatif, le niveau d'information concernant les dossiers communaux mais aussi l'efficacité de la commission communication.

Nous avons souhaité fêter symboliquement ce 10<sup>ème</sup> Numéro au travers d'une réalisation toute en couleur.

Ce bulletin est un des moyens de vous faire part des détails de l'avancement des différents projets communaux et des activités de la vie de notre commune.

J'en profite pour vous rappeler que le site Internet de la commune est aussi à votre disposition : [www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr](http://www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr). Courant de l'été, 2 nouveaux sites très utiles ont été ouverts. Le premier reprend tous les services offerts par la Communauté de Communes du Savès : [www.ccsaves31.fr](http://www.ccsaves31.fr) ; le second, réalisé par le tout nouvel office du tourisme du Savès basé à Rieumes : [www.tourisme-saves31.fr](http://www.tourisme-saves31.fr) vous fera découvrir l'offre touristique de notre territoire.

Vous trouverez joint à ce numéro une enquête de satisfaction. Toute l'équipe municipale compte sur vous pour nous retourner vos commentaires et suggestions. **Bonne lecture sur papier et sur les sites Internet.**

Votre Maire,  
François Vives



En vous promenant sur la commune, vous pourrez reconnaître ces n° d'habitations

## Numéros d'habitation

### La bonne adresse

*Les numéros sur les maisons d'une rue de ville : c'est connu depuis longtemps. Les numéros près des boîtes aux lettres en campagne... c'est tout nouveau, et chacun y participe à sa façon*

L'histoire a débuté par une demande de La Poste pour permettre le tri automatique du courrier. La première étape a consisté à nommer les voies secondaires extérieures au village puis à officialiser les noms par une délibération lors du conseil municipal du 19/11/2009. Ensuite, les habitants de la campagne de Sainte-Foy devaient recevoir une lettre officialisant ce complément d'adresse avec le N° et la voie. Cette étape a demandé un gros travail à un trio de volontaires Alain BALONDRAGE, Dominique GUYS, élus municipaux et Sandrine GRI employée au sein des services administratifs de la Mairie, pour définir la règle de numérotation, repérer les maisons et le nom des habitants, mesurer les distances par rapport au début de la voie, enregistrer ces données pour permettre l'élaboration de 500 courriers. Maintenant que chacun est en possession de

« son numéro », certains ont pris plaisir à le personnaliser... Le montage photo ci-dessus a été réalisé uniquement avec des numéros de Sainte-Foy.

Une dernière étape est en cours pour implanter les panneaux sur les chemins. Après la réalisation d'un cahier des charges, le choix d'une entreprise et la réalisation des panneaux, ce sera aux employés du service technique de finaliser cette opération. Ce travail est d'une grande importance car après LA POSTE, c'est le Service Départemental de Sécurité Incendie qui a reçu ces informations pour faciliter le repérage des maisons lors des interventions de secours. Puis, au mois d'août, c'est la direction générale des finances qui demande au Maire de communiquer la liste au centre des impôts fonciers.

Dossier

P2-3

**Quoi de neuf  
à l'école ?**

Economie

P5

**Reprendre  
une entreprise**

Ecole

# Quoi de neuf à l'école ?

Après 2 mois de vacances, les jeunes foyens et foyennes ont repris le chemin de l'école. La rentrée des classes pour les écoles maternelle et élémentaire du village s'est déroulée le jeudi 2 septembre 2010

Portrait

## Monsieur Contiente

Cette année scolaire a débuté pour les élèves de l'école élémentaire Jules Ferry avec un nouveau directeur

Monsieur Jean-Christian CONTIENTE, âgé de 36 ans, a quitté la ville de Toulouse pour prendre la suite de Madame SAMSON aujourd'hui mutée à Saint-Clar-de-Rivière.

Coïncidence amusante, Monsieur CONTIENTE est installé depuis peu à Saint-Clar-de-Rivière. Dans l'enseignement depuis une dizaine d'années, il trouve l'école « dynamique et motivante », il aime la variété que représente son métier par les aspects pédagogique, relationnel et administratif.

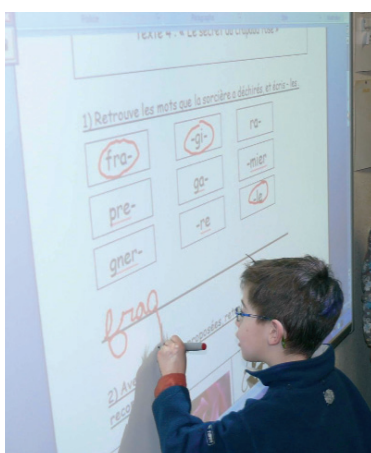


Nous lui souhaitons la bienvenue chez nous et plein de bonheur avec nos 7 classes de 161 écoliers...

## Informatique L'école à l'heure du numérique

Dans le cadre du programme « Ecoles Numériques Rurales », l'école élémentaire bénéficie d'un nouvel équipement informatique

Suite à l'action menée par Bruno SIVIAL devant l'Inspection Académique, la commune bénéficie depuis juin 2010 des équipements informatiques prévus dans le cadre du programme « Ecoles Numériques Rurales ». Quelques réaménagements ont été nécessaires.



En effet, la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) a été déménagée et installée dans l'ancienne salle de motricité. La pièce ainsi libérée devient la salle dédiée à l'école numérique. L'ancienne salle informatique sera désormais réservée au soutien scolaire dans le cadre du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté). Ces réaménagements sont effectifs depuis la rentrée.



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, le mode de facturation de la restauration scolaire sera modifié. Les tickets cantine ne seront plus valables, pensez à les écouler.

Politiques éducatives

## Diminution des financements



Le désengagement de l'Etat touche toutes les collectivités et par voie de conséquences les familles. La municipalité a longuement débattu, mais ne possède pas les ressources financières pour se substituer à la CAF

L'accueil du matin, du soir et l'interclasse du midi est assuré par la MJC du Lherm. Le financement de ce service est réparti entre 3 partenaires : les familles, la Mairie, principal financeur et la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Le mode de calcul des subventions de la CAF a été complètement révisé, ce qui entraîne une importante diminution de ses financements. Malheureusement, la commune ne possède pas les ressources lui permettant de se substituer à la CAF, les tarifs pour l'année scolaire 2010/2011 ont été révisés, tant pour les élèves de l'école élémentaire que pour

ceux de l'école maternelle :  
▶ Matin de 7h30 à 9h : 0,75€  
▶ Midi de 12h à 14h : 0,45€  
▶ Soir de 17h à 19h : 1,00€

L'Enfance est, pour les collectivités locales, un poste qui ne cesse de croître, conséquence du désengagement de l'Etat et des transferts de compétence les plus récents.

La municipalité de Sainte-Foy souhaite pérenniser ce service, aussi nous travaillons sur un nouveau mode de facturation de la restauration permettant de tenir compte des disparités de ressources des familles.

Bâtiment scolaire

## Une petite beauté pendant l'été

Une façade modernisée pour l'école élémentaire

La SARL Dumas, entreprise de Sainte-Foy, a effectué les travaux de réfection des fenêtres pour une première partie pendant l'année scolaire précédente.

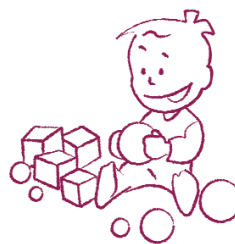
Durant l'été, elle a installé les nouveaux volets roulants du rez-de-chaussée qui finalisent l'aspect esthétique et pratique de notre belle école.





Zoom sur

# La crèche, un projet de plus en plus concret



*Entérinée lors du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Savès du 11 mai 2010, la crèche de Sainte Foy de Peyrolières, située au cœur du village, devrait voir le jour en 2011. Elle vient compléter les trois crèches déjà existantes sur le territoire en vue d'offrir à l'ensemble des communes une répartition homogène des structures d'accueil petite enfance*

## Différents accueils proposés

La Communauté de Communes du Savès (CCS) permet aux habitants du territoire de bénéficier d'un service de proximité et de trouver une réponse adaptée à ses besoins. Les structures d'accueil Petite Enfance sont nombreuses :

- ▶ un RAM (Relais d'Assistants Maternelles) itinérant sur 4 communes,
- ▶ des assistantes maternelles indépendantes réparties sur 12 communes permettant l'accueil de plus de 256 enfants,
- ▶ ainsi que 4 crèches multi-accueils offrant 119 places.

Vous recherchez un mode d'accueil, contacter la coordinatrice de la Communauté de

Communes du Savès qui vous aidera à définir vos besoins et vous orientera vers la structure la plus adaptée.  
**Contact : Mme Peggy GUILLARD, 05 61 91 94 96**

## Quels enfants pourront y être accueillis ?

Afin de garantir un accès équitable aux places en crèche multi-accueil, une Commission d'affectation des places a été créée. Cette Commission travaille en toute indépendance et en toute confidentialité. Elle sera composée de techniciens de la petite enfance, de représentants de la Communauté de Communes du Savès et de représentants de la

Mutualité Française. La Commission d'affectation statue selon une approche multicritères, lieu d'habitation, situation sociale... et selon les places restantes sur les structures de la CCS.

## Et le personnel d'encadrement ?

La Communauté de Communes du Savès a choisi de confier sa gestion à la Mutualité Française. Le personnel de Sainte-Foy se composera normalement d'une infirmière, d'auxiliaires de puériculture et de personnes titulaires d'un CAP Petite Enfance.

**Les candidatures peuvent être adressées dès le mois d'avril 2011, à la Communauté de Communes du Savès (12, Rue Notre Dame - 31370 RIEUMES).**

## Les numéros utiles des services municipaux

### La Mairie à votre service :

Adresse : 2, Avenue du 8 mai 1945  
Tél. : 05 61 91 73 09  
Fax : 05 61 91 89 81  
Courriel : mairie.ste.foyp@wanadoo.fr  
Site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

### Horaires d'ouverture :

Lundi 14h – 18h  
mardi au vendredi : 8h30 – 12h et 14h – 18h  
Samedi 8h30 – 12h

### Ecole maternelle :

Tél. : 05 61 91 97 89

### Ecole élémentaire :

Tél. : 05 61 91 66 50

ALAE : Tél. : 05 61 91 44 14

### Ludothèque :

Tél. : 05 61 91 88 69

### Location de salles :

Tél. : 05 34 47 76 31

## Autres numéros utiles

La Poste : 05 61 91 49 56  
Presbytère de Saint-Lys : 05 61 91 71 15  
Pôle Emploi : 39 49 ou www.pole-emploi.fr  
Assistante sociale : 05 61 91 71 64



## Urgences

Samu : 15  
Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17  
EDF : 0 810 131 333  
GrDF : 0 800 473 333  
Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch : 05 61 56 00 00  
Centre anti-poison : 05 61 49 33 33  
Enfance maltraitée : 119 ou 0 800 05 41 41  
Maltraitance des personnes âgées ou handicapées : 3977  
Violences conjugales : 01 40 33 80 60

## Dates clés d'avancement de la crèche



Sainte Foy

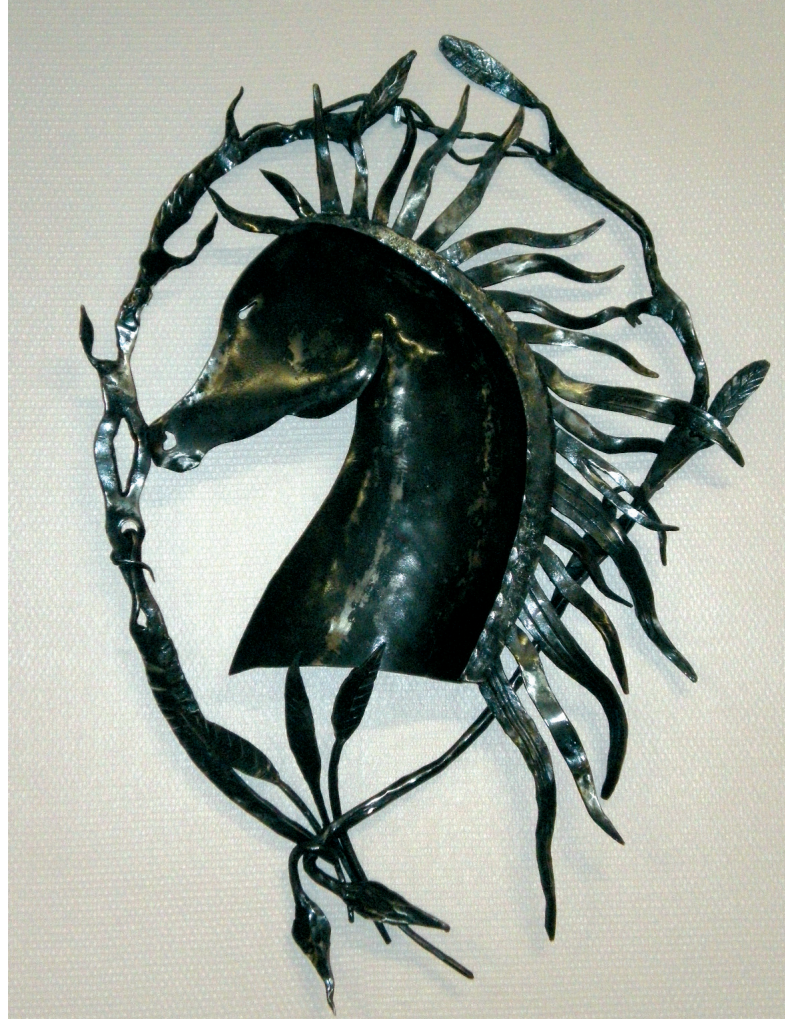
## « Haut lieu de l'équitation » !

*On en est sûr, chez nous on aime les chevaux...*

*Avec sa fête du cheval au mois de juillet, aujourd'hui la commune accueille deux nouvelles enseignes du monde équestre, en plus de la pension existante.*

*Amis cavaliers, éleveurs ou amateurs tous en selle !*

Sculpture réalisée par les Forgerons du Savès lors de la Fête du Cheval 2010. Exposée dans la salle du conseil municipal



### Le centre équestre Equi-Tec

Anne-Sophie MORA, monitrice équestre, a ouvert son propre centre proche de la zone industrielle de la Saudrune. Chevaux et poneys vous attendent pour vous initier et vous entraîner jusqu'au galop 7 !

Soucieuse de donner à son centre un caractère « familial »,

Anne-Sophie propose des cours de 4/5 personnes lui permettant ainsi de s'adapter au niveau de chacun.

**Direction ZI de la Saudrune  
31 470 Sainte Foy de Peyrolières  
Tél : 06 09 67 82 14**



### La pension "Rieutort"

Depuis 18 ans, Babette et Marc accueillent vos chevaux en extérieur, dans un environnement confortable, des conditions sociales et alimentaires personnalisées.

Vous évoluerez dans une ambiance agréable, un site entretenu, calme et verdoyant, dans le respect des chevaux et de leurs propriétaires.

Des activités telles que randonnées, circuits de promenade, cours par moniteur diplômé, etc... vous sont régulièrement proposées.

**1,5 km après La Salvetat de Sainte-Foy (clôtures avec ruban blanc sur la droite)  
Tél : 05-61-91-96-95 ou  
06 20 80 31 42  
Site Internet : [www.rieutort.fr](http://www.rieutort.fr)**

### La pension "le Haras du Cap"

En cette rentrée 2010 de nouvelles installations de qualité vous ouvrent leurs portes. Deux enseignants proposent différentes formules de pensions et de prestations. Éleveurs et propriétaires pourront faire déboucher leurs chevaux et se voir proposer des cours ou encore bénéficier de la

carrière et du cross en location pour s'exercer. Des cours et sorties en compétition sont également proposés.

**Direction Rieumes sur 5 km puis direction Beaufort.  
Tél : 06 81 49 60 48  
[www.harasducap-31.fr](http://www.harasducap-31.fr)**



## Economie

# Reprendre, c'est entreprendre

*Vous cherchez à créer ou à reprendre une entreprise, une multitude de réseaux et de partenaires sont là pour vous aider*

## Un projet personnel et professionnel

Pour des raisons démographiques, les cinq années à venir donneront lieu à de nombreuses transmissions d'entreprise.

La reprise d'entreprise est un des signes de la vivacité sociale de notre société et de sa capacité à innover et à renouveler son tissu économique. C'est aussi une aventure humaine et un moyen privilégié de mener à bien un projet personnel. Reprendre un commerce est une décision importante qui comporte des risques et qui doit faire l'objet d'une réflexion personnelle, ainsi que d'une étude approfondie de l'affaire à reprendre.

## Se faire aider

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Toulouse propose différentes prestations pour accompagner les repreneurs sur le plan financier, fiscal, administratif... Elle aide à la recherche d'une entreprise et la mise en relation avec des cédants, à l'examen des caractéristiques du projet, de son environnement, à la réalisation du plan de reprise et la mobilisation des aides de financement.

**Contact :** Service développement économique - 05 61 10 47 14 - [nwatek@cm-toulouse.fr](mailto:nwatek@cm-toulouse.fr)



## Des salariés impliqués

*Quand les salariés reprennent leur entreprise*

## Un nouveau modèle d'entreprise

Entreprises en difficulté, dépôts de bilan, licenciements... avec la crise, de nombreuses PME sont fragilisées. Au-delà de ces constats bien sombres, la crise remet aussi sur le devant de la scène d'autres modèles entrepreneuriaux. C'est par exemple le cas des SCOP, Société COopérative de Production. L'idée est simple : les salariés sont propriétaires de leur entreprise dont ils détiennent au moins 51% du capital. Chaque « associé salarié » dispose d'une voix pour voter pour décider des grandes orientations de leur

entreprise ou encore désigner les dirigeants. Ils décident également du partage des bénéfices. Les salariés « repreneurs » sécurisent leur emploi et prennent leur destin en main.

## Favoriser le développement local

Permettre de "travailler au pays", miser sur l'emploi durable, concilier performance économique et bien-être social sont autant d'objectifs communs au mouvement SCOP et aux collectivités territoriales.

La solution SCOP est aussi une alternative pour relancer des activités en difficulté ou transmettre aux salariés une entreprise dont le dirigeant part en retraite sans successeur. Alternative à la liquidation, au plan social ou au rachat par un concurrent extérieur au territoire, la reprise en SCOP d'une entreprise par ses salariés séduit les collectivités comme une solution fiable de défense de l'emploi local.



Pour plus d'informations : [www.scop.coop](http://www.scop.coop)

## Dans le vif du sujet

# Epicerie à reprendre

*La nouvelle est officielle depuis le mois de juillet, l'épicerie Vivant est à reprendre*

De mémoire de Foyen, il y a toujours eu une épicerie à Sainte-Foy. Et pour cause, les services et commerces de proximité sont un sujet majeur défendu par les habitants des communes comme la nôtre. Le commerce de proximité c'est la vie du village, un élément indispensable pour éviter la cité dortoir.

Après sept années passées à

Sainte-Foy, Sylvie Cena a décidé de changer de métier. Elle avoue que des propositions diverses et variées ont été faites pour la reprise du magasin, mais Sylvie se laisse le temps de la réflexion... nous n'en saurons pas plus ! Il est vrai que ce magasin et son arrière boutique présentent un fort potentiel et bénéficient d'un emplacement idéal au cœur du



village. Affaire à suivre...

**Epicerie Vivant - Contact :**  
Sylvie CENA au 05 61 91 50 89  
ou 06 28 30 48 90

## INFOexpress

### → CAT'S

Le Club d'Activités Théâtrales de Sainte-Foy est d'ores et déjà dans les starting-blocks pour le traditionnel rendez-vous du mois de novembre! Chants, danses, théâtre... les artistes ont repris leurs répétitions et concoctent un merveilleux spectacle où se mêleront lumières, paillettes, gaieté et bonne humeur, pour notre plus grand plaisir !

**Spectacles : les 20, 21, 27 et 28 novembre 2010.**



### → Service Technique

Nouveaux horaires du Service Technique : 8h-12h / 13h12-17h

### → Déclaration de sécheresse

Si vous avez constaté des dégradations importantes sur votre habitation, suite à la sécheresse de cet été et lors de la réhydratation des sols durant l'automne : Adressez un courrier à la Mairie - 2, Av.8 mai 1945 - 31470 Ste Foy

### → Elagage

Pensez à tailler les haies bordant votre propriété dans l'alignement des clôtures et à une hauteur maximale de 2 mètres.

### → Ordures ménagères

Le ramassage du lundi 1<sup>er</sup> novembre se fera mercredi 3 novembre. Celui du jeudi 11 novembre se fera le mercredi 10 novembre.

### → Voyage des aînés

Cette année le CCAS propose une journée en Ariège aux Foyens de 60 ans et plus, le 11 octobre.

### → Faites vos jeux

Le Centre Communal d'Action Sociale a lancé une enquête auprès de nos séniors pour connaître les activités qui les intéressent, dans le but d'organiser des après-midis ludiques réunissant les aînés du village et les résidents de la maison de retraite l'Albergue.

AAPPMA

# Protéger le milieu aquatique



*L'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique du canton de St-Lys a organisé durant l'été une opération de piégeage de poissons chats au lac de Sainte-Foy*

Le retrait des nasses et la pose de celles-ci se sont déroulés tous les lundis, mercredis et vendredis matin à partir de 7 h, du 19 juillet au 17 septembre. Au 30 juillet, le poids total de la prise de poissons chats s'élevait à

1290 kg. Tous ces poissons sont dirigés vers le centre d'équarrissage de Saint-Gaudens, le jour même. Cette opération est indispensable au maintien de l'équilibre d'un lac. En effet, le poisson chat est considéré comme



Bilan de l'opération : 3375 kg

nuisible, par sa voracité et sa capacité de reproduction importante.  
Infos : M. Balester - Président de

l'AAPPMA au 05 61 91 18 86.  
► Prochain concours de pêche le 10 octobre 2010, à St-Lys.

Sainte-Foy de France

## Un rassemblement de taille

*Créée il y a 12 ans, l'association des Ste Foy de France rassemble chaque année, dans l'une des communes, plusieurs centaines de personnes venant d'horizons variés : la Gironde, la Dordogne, l'Ariège, la Savoie, le Lyonnais, la Normandie, la Loire, la Vendée, Les Landes et la Haute-Garonne*



Barbecue géant organisé pour restaurer l'ensemble des convives

Cette année, ce sont nos voisins de Sainte-Foy d'Aigrefeuille qui nous ont reçus. Plusieurs visites ont été proposées le samedi matin aux foyers : Airbus, Canal du Midi, Marquèterie de Revel, Château de Magrin. En parallèle de ces visites s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association avec la participation des maires des communes. Le samedi après-midi a été réservé à l'exposition de stands des communes avec leurs artisans respectifs.

Nous n'oublierons pas aussi les excellents repas où nous avons partagé la poularde grillée et le cassoulet, tout cela dans une ambiance très conviviale et très riche en échanges. De tous ceux qui ont participé à cette manifestation : « C'est à vivre ! »

**Prochaines rencontres :** Sainte Foy la Grande (en Gironde) organisera l'édition 2011 et Sainte Foy de Peyrolières l'édition 2012. Pour participer à ces rassemblements : renseignements au 05 61 91 73 09

Des chasseurs sachant chasser

## Le mot du Président de l'ACCA



Comme tous les ans, je prends la plume pour parler de notre association, forte de 120 membres qui financent en grande partie notre budget, complétée par une subvention de la mairie. Le conseil d'administration de l'ACCA remercie le conseil municipal pour la mise à disposition d'un local.

**Les principales préoccupations de notre association :**

- Régulation des nuisibles : renards détruisant nos poulaillers et le gibier ; ragondins détruisant les cultures, les berges et les digues de nos lacs ; pies et corbeaux détruisant les couvées d'oiseaux.
- Réalisation du plan de chasse : il permet de maintenir l'équilibre de la population de chevreuils et d'éviter les maladies mais aussi de protéger les plantations d'arbres.
- Protection des cultures : malgré les efforts des dernières années, la population de sanglier reste très importante sur le département ainsi que sur notre commune essentiellement agricole.

Certaines de ces opérations sont menées par le lieutenant de louveterie Jean-Luc GAJAN que je remercie pour son dévouement et sa disponibilité.

Contact : M. JUNQUA au 06 87 42 81 44



Barbecue géant organisé pour restaurer l'ensemble des convives

## Festivités

# Trois fêtes pour un été

*Les soirées d'été sont propices à la musique et au partage de repas. Traditionnellement à Sainte-Foy, 3 fêtes animent la période de l'été : fin juillet au hameau de La Salvetat, fin août au hameau du Parayre et début septembre au village.*



Les Tambours Frouzinois ont animé le vide grenier du 12 septembre

Les deux premières s'adressent à un public aimant les traditions : repas partage et concert baroque (voir article ci-contre) le samedi soir, messe le dimanche matin suivie des retrouvailles autour de l'apéritif de la municipalité. Et cette année encore, nombre de personnes sont venues en profiter. La formule du repas partage ne convient pas à tous mais qu'importe, avec de la bonne volonté et de l'entraide, l'été prochain ces soirées pourront se dérouler autour d'un barbecue... ou d'une autre formule ! Nous vous l'annonçons dans le précédent bulletin, le défi était de donner un nouvel élan à la

fête de Sainte-Foy, en proposant un programme de choix.

Le résultat a été confirmé par la fréquentation en hausse durant les 3 jours de fête. La collaboration entre le Comité des Fêtes, les Festoyeurs d'Ovalie, certaines associations de Sainte-Foy, le restaurant « Chez Soso » et la municipalité a parfaitement fonctionné.

Un grand merci à tous les intervenants qui ont fait de cette fête une belle réussite.

Merci aussi à l'Orchestre Yves Christian, au groupe AWEK, aux Tambours Frouzinois et aux Stragglers pour leurs prestations de qualité.



Le repas partage de La Salvetat



L'apéritif de la municipalité au Parayre

## Concert baroque

# Un saut dans le temps

*Samedi 24 juillet, le hameau de La Salvetat de Sainte-Foy était en fête. Avant le repas partage, les habitants ont eu droit à un concert exceptionnel*



Spécialement venues de Toulouse, Annie Guari et Geneviève Duport ont donné une représentation de chants et de musiques baroques à la chapelle Sainte-Anne de La Salvetat de Sainte-Foy. Les deux artistes ont su transporter les spectateurs dans l'ambiance des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles. Les bénéfices de ce concert ont été reversés au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

## INFOexpress

### → Nids de frelons

Depuis 2004 en France, au milieu de nos frelons européens ont apparus les frelons asiatiques. Leur arrivée sur notre commune est plus récente. Ceux-ci se reproduisent rapidement et sont de grands prédateurs d'abeilles. En cas de découverte d'un nid sur votre propriété, il faut faire intervenir un professionnel pour le détruire. **Infos supplémentaires en Mairie au 05 61 91 73 09**



Frelon européen



Frelon asiatique

### → Ados et jeunes ados

A compter du 6 octobre 2010 : la MJC de Saint-Lys en collaboration avec la municipalité accueillera les jeunes à partir de 11 ans, tous les mercredis de 14h à 16h dans la salle derrière la Mairie. Les ados aussi seront les bienvenus.

### → USSF Football

Les prochains matchs de l'équipe séniors au stade municipal auront lieu les samedis 23 octobre (contre Saint-Jory), 13 novembre (contre Fronton) et 11 décembre 2010 (contre Cornebarrieu).

## Concert

# Sainte-Foy se met au Jazz !



*Tous à vos agenda, rendez-vous le 16 octobre 2010 à 21h à la salle des fêtes dans une ambiance « jazzy » menée par un ensemble de 20 musiciens confirmés*



Le « Jazzy Cool Big Band - Brass, Saxes & Rhythm Combination » est un groupe de

Jazz, Funk, Swing réunissant de talentueux musiciens de la scène Jazz Toulousaine. Ne vous fiez pas au nom, ils ont une énergie débordante. Le programme éclectique composé de Jazz, de Funk, de Fusion, de Swing, vous entrainera sur les traces des plus grands : Aretha Franklin, Stevie Wonder en passant par Ray Charles. Une soirée de très grande qualité à ne surtout pas manquer !

## Artisans Commerçants Entreprises

Réservez  
votre encart publicitaire  
à l'année ou par bulletin :

# 05 61 91 73 09

*Encarts plus grands  
plus colorés  
plus visibles*

Bienvenue

## Nouvelles arrivées

Les agents municipaux comptent deux nouvelles recrues dans leurs rangs pour une année, depuis le 23 août



**Céline LABARRE** a intégré l'équipe du Service administratif. Vous l'avez peut-être déjà rencontrée ou la rencontrerez prochainement à l'accueil de la Mairie. Cette jeune femme de 25 ans est originaire de la région Champagne-Ardenne, elle est arrivée dans le

Sud-ouest il y a 2 ans. **Danièle VIDAL** a intégré l'équipe d'Entretien de l'école maternelle et de Restauration scolaire. Elle vit dans la commune depuis 24 ans. Si vous la croisez, vous reconnaîtrez facilement Danièle à son sourire et sa bonne humeur.

## état civil

Du 16/06/10 au 15/09/2010

### NAISSANCE :

TRIVELLATO Angéline  
PALAS Marie  
FOURNIE Elise  
LENFANT Lubin  
SENEZ Marylou  
MINOVES Mathys

### MARIAGE :

CAPPELLERI Antoine et  
FERNANDEZ Yolande  
GOMES Gregory et GAJAN Emilie  
SAZY Olivier et JIMENEZ Linda



PETOIN Gilles et ZEIJLEMAKER  
Elisabeth

### DÉCÈS :

DALL'YER Maurice  
DORO Christophe  
PAGNON Anna née GIRARDI  
MONGE Claude  
FOURTANIER Yves  
GRANDMOUGIN Delphine née  
DAURIGNAC  
PANLOUT Andrée née BLAS

Festivités

## Ça bouge à Ste Foy

**Octobre**

> 16 octobre

Soirée Jazz

Samedi à 21h,

la salle

des fêtes de

Sainte-Foy

accueillera le « Jazzy Cool

Big Band – Brass, Saxes &

Rhythm Combination »

pour un concert décoiffant



> 22 octobre

Halloween

Chasse aux bonbons après

l'école et soirée costumée,

par l'association Farandole,

Salle des fêtes

**Novembre**

> 20-21-27-28 novembre

Spectacle de variétés du  
CAT'S

Les samedis à 20h30 et

dimanche à 15h, sur

réserve à partir du 1<sup>er</sup>

novembre au 05 61 91 66

70 ou 06 87 53 61 15

**Décembre**

> 3 et 4 décembre

Téléthon 2010

Les associations se mobilisent

pour soutenir la récolte de

dons pour la recherche

contre les myopathies

> 18 décembre

Le Noël de la Farandole,

Visite du père Noël,

spectacle, goûter et

surprises, Village et Salle

des fêtes

**L'USSF Rugby  
d'octobre à janvier**

**Les matchs de l'USSF**

**Rugby** à 15h, Stade municipal,

17 octobre, 7 et 21 novembre,

12 décembre, 9 et 16

janvier

**Les lotos** à 21h,

**Salle d'Empeaux** : 16 et

30 octobre - 6, 20 et

27 novembre - 11 et

18 décembre

**Salle de Fontenilles** :

13 novembre

Hall de la Mairie

**Expositions**

« Talents d'ici »

**Peinture**

► Du 13 octobre  
au 13 novembre,  
par Jacques DENIS

► Du 22 novembre  
au 30 décembre,  
par Maïthé JOYEUX

Recette

## Verrines de saumon à l'oseille

**Ingédients pour  
6 personnes :**

250g de saumon fumé, 150g de  
pâtes torsades, 1 boîte de sauce



à l'oseille (existe aussi en sur-  
gelé), 60g de cerneaux de noix

**Préparation de la recette**

Cuire les pâtes "al dente" (cuites mais bien fermes). Durant ce temps, tailler les tranches de saumon en lanières assez courtes. Faire chauffer la sauce à l'oseille, en l'allongeant avec un peu d'eau. Briser les cerneaux de noix en petits éclats. Dresser dans des verrines (ou coupes à glaces ou grands verres à cocktail). Verser la moitié de la

sauce au fond des verrines. Superposez couches de pâtes, lanières de saumon, éclats de noix. Terminez par le reste de la sauce. Servir chaud et déguster à la petite cuiller.

Une option plus régionale consiste à remplacer le saumon par des lanières de magret séché et de petits dés de gésiers confits.

**Bon appétit !**

**Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières**

2, Avenue du 8 mai 1945 31470 Ste Foy

Tél : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 61 91 89 81

Courriel : mairie.ste.foyp@wanadoo.fr

Site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



"Il était une foy"

Responsable de publication : François Vives - Réalisation : www.aldorande.eu

Impression : Imprimerie Messages - Imprimé sur papier recyclé.

Ont participé à la rédaction et à l'édition de ce bulletin : Le maire : François VIVES, la Commission Communication : Alain BALONDRADÉ, Solène LEBRE, Laurence ARNAUD-GALUPPINI, Dominique GUIYS, Coordination : Sandrine GRI.